Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Projet de parc éolien La Vergère (Cher, 18)

Communes de Massay, Saint-Georges-sur-la-Prée et de Saint-Hilaire-de-Court

PIÈCE 11 :

PLAN D'ENSEMBLE 1-500ÈME

Maître d'Ouvrage : Centrale éolienne La Vergère (CEVER)
Assistant au Maître d'Ouvrage et porteur de projet : Vensolair

Juillet 2025

inddigo

Siège social :
INDDIGO
367, avenue du Grand Ariétaz
CS 52401 73024 CHAMBÉRY CEDEX
SAS au capital de 3 193 245 €
RCS CHAMBÉRY
APE 7112B

Agence :
7 Avenue du Général SARRAIL
31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
Tél. : 05 61 81 69 00.
Mail : info@abiesbe.com

vensolair
UNE SOCIÉTÉ CNR

Parc d'activités de Brocéliande
Bâtiment B1
35 760 Saint-Grégoire
vensolair.fr

SAS CENTRALE EOLIENNE LA VERGERE
Affaire suivie par Camille GAUTIER – VENSOLAIR
Parc d'activités de Brocéliande
Bâtiment B1
35 760 Saint-Grégoire
Tél : 06.81.32.96.71
Mail : c.gautier@vensolair.fr

Monsieur le Préfet du Cher

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 Bourges Cedex

Saint-Grégoire, 8 février 2023

Objet : Demande d'autorisation environnementale pour le projet de parc éolien La Vergère sur les communes de Saint-Hilaire-de-Court, Massay, Saint-Georges-sur-la-Prée et Dampierre-en-Graçay dans le département de du Cher.

Monsieur le Préfet,

En application du Code l'environnement, je soussigné, Monsieur Julien SUILLEROT, dûment habilité à représenter la société CENTRALE EOLIENNE LA VERGERE, ai l'honneur de déposer une demande d'autorisation environnementale pour le projet de parc éolien la Vergère, sur les communes de Saint-Hilaire-de-Court, Massay, Saint-Georges-sur-la-Prée et Dampierre-en-Graçay.

Les caractéristiques principales du projet sont exposées dans le tableau ci-après :

Raison sociale de la société	**Centrale éolienne La Vergère (CEVER)**
Forme juridique	Société par Actions Simplifiée (SAS)
Site d'exploitation	Parc éolien La Vergère
Rubrique ICPE	2980 - 1 (A, 6 km)
Nature des activités	Installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent
Volume des activités	Nombre d'aérogénérateurs : 4 Hauteur au moyeu maximale : 128 m Puissance unitaire maximale : 4,8 MW Puissance totale installée maximale : 19,2 MW

SAS CENTRALE EOLIENNE LA VERGERE

Conformément aux articles R.181-13 et suivants du code de l'environnement, le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet de parc éolien la Vergère, joint à cette lettre de demande, comprend l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction par vos services.

Conformément à l'article D181-15-2 9° du Code de l'Environnement et par commodité, tenant compte de l'emprise du site, nous sollicitons une dérogation pour l'élaboration d'un plan à une échelle plus réduite que le plan d'ensemble au 1/200ème.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement ou complément d'information que vous jugeriez utile. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Thomas MORALES

Centrale Eolienne de la Vergère
Communes de Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Dampierre-en-Graçay et Massay (18)

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Plan de l'installation et des travaux envisagés

(art. R.181-13 4° & R.181-13 7° du code de l'environnement)

- Eolienne du projet
- Eolienne existante
- Poste de Livraison (PDL)
- Plateforme à aménager
- Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E) (Figuré à titre indicatif)
- Limite communale
- Accès existant renforcé (Voie ouverte à la circulation publique)
- Accès créé et maintenu pour l'exploitation
- Accès créé et démantelé en fin de chantier

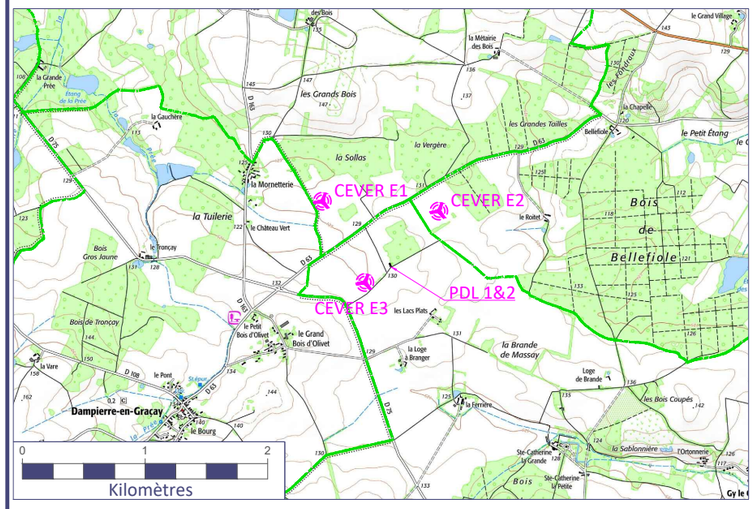

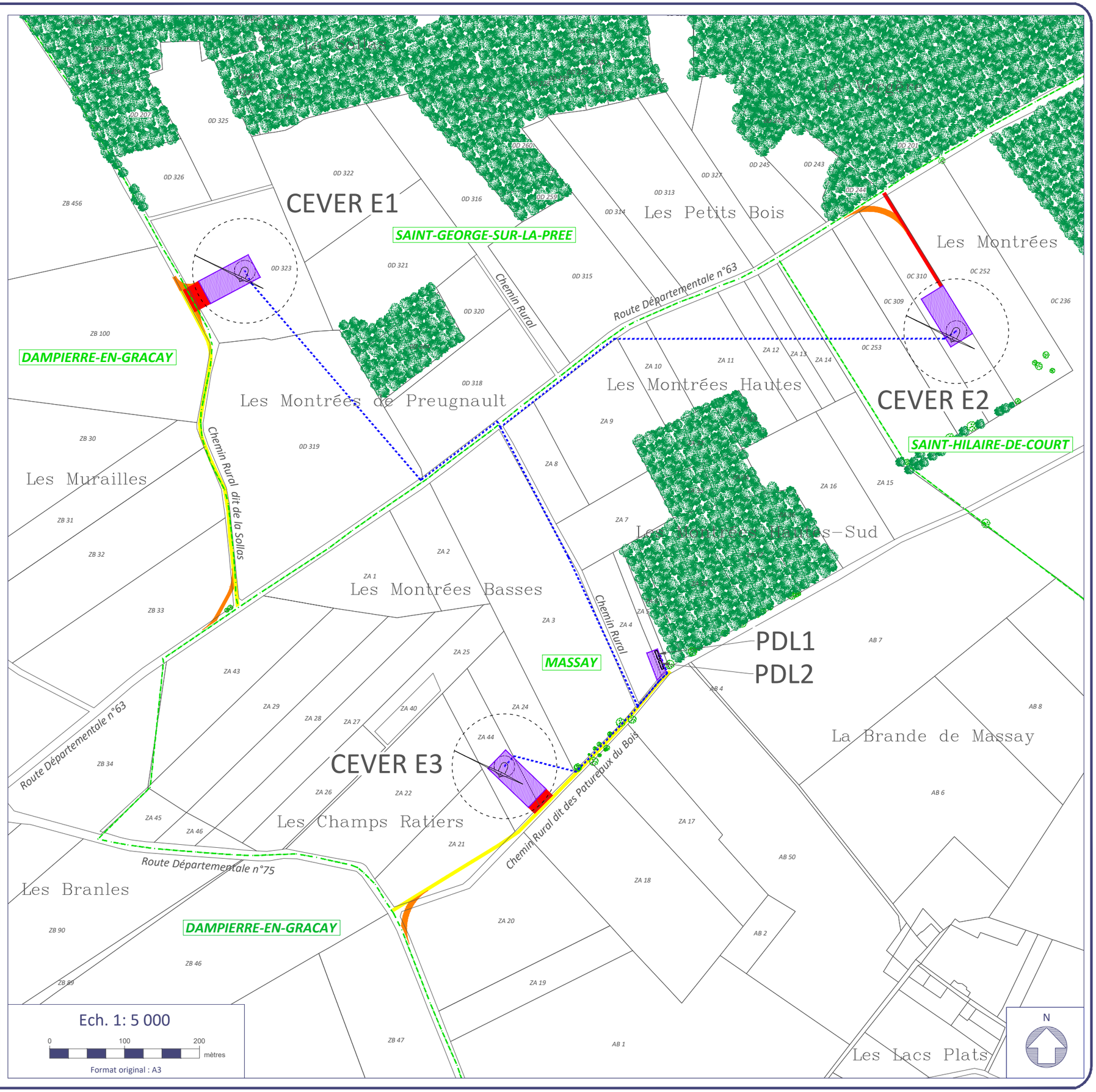

CENTRALE EOLIENNE DE LA VERGERE
Parc Club Millénaire Bât.4
1025 Rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER

vensolair
UNE SOCIÉTÉ CNR

DATE
11/04/2025
P10
PAGE 01

Centrale Eolienne de la Vergère
Communes de Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Dampierre-en-Graçay et Massay (18)

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PLAN D'ENSEMBLE - CEVER E1

(9° du I. de l'art. R.181-15-2 du code de l'environnement)

Projet éolien

- Eolienne du projet
- Aire de survol des pales (Diamètre= 140 m)
- Fondation
- Poste de Livraison (PDL)
- Plateforme à aménager
- Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E) (Figuré à titre indicatif)
- Accès existant renforcé *(Voie ouverte à la circulation publique)*
- Accès créé et maintenu pour l'exploitation
- Accès créé et démantelé en fin de chantier

Limites administratives

- Limite communale
- Limite cadastrale

Affectation des terrains avoisinants

- Culture agricole
- Haie existante
- Haie à supprimer

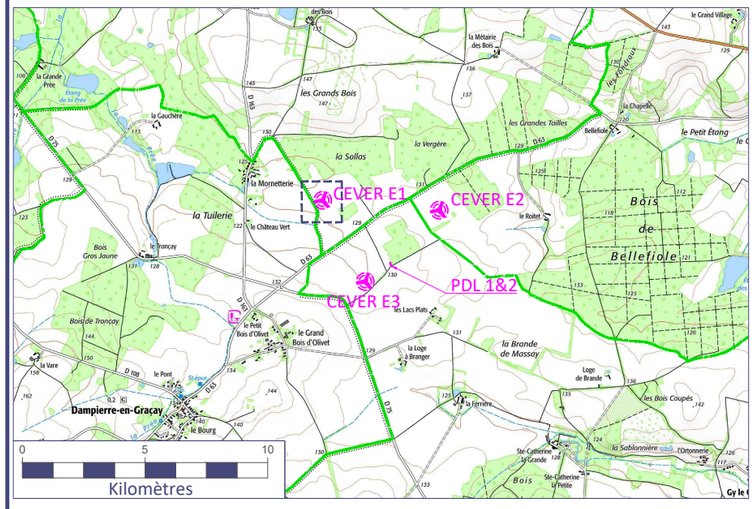

CENTRALE EOLIENNE DE LA VERGERE
Parc Club Millénaire Bât.4
1025 Rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER

vensolair
UNE SOCIÉTÉ CNR

DATE
14/04/2025
P11
PAGE 01

Ech. 1: 1000

0 20 40 mètres

Format original : A3

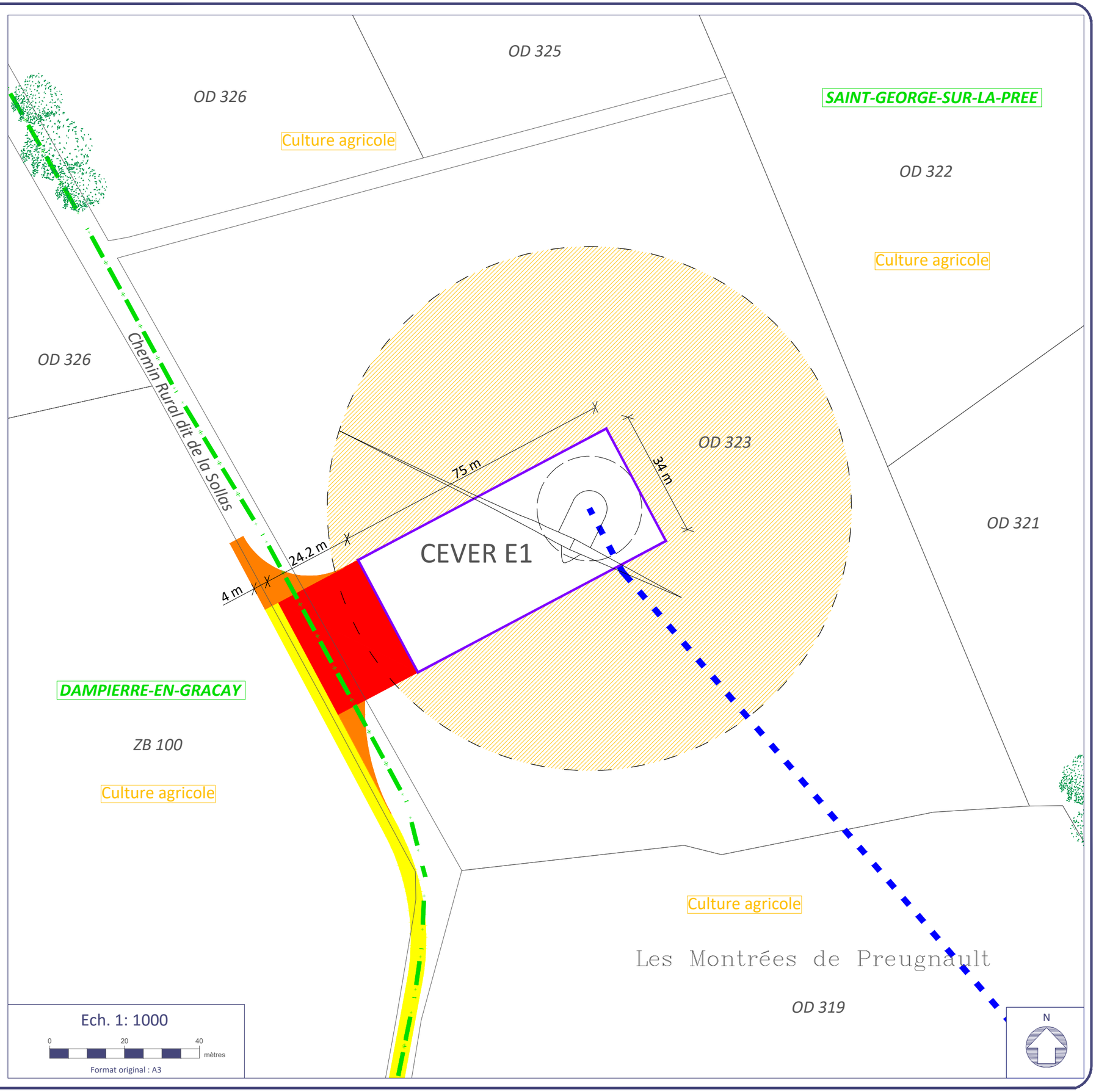

Centrale Eolienne de la Vergère
Communes de Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Dampierre-en-Graçay et Massay (18)

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PLAN D'ENSEMBLE - CEVER E2

(9° du I. de l'art. R.181-15-2 du code de l'environnement)

Projet éolien

- Eolienne du projet
- Aire de survol des pales (Diamètre= 140 m)
- Fondation
- Poste de Livraison (PDL)
- Plateforme à aménager
- Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E) (Figuré à titre indicatif)
- Accès existant renforcé *(Voie ouverte à la circulation publique)*
- Accès créé et maintenu pour l'exploitation
- Accès créé et démantelé en fin de chantier

Limites administratives

- Limite communale
- Limite cadastrale

Affectation des terrains avoisinants

- Culture agricole
- Haie existante
- Haie à supprimer

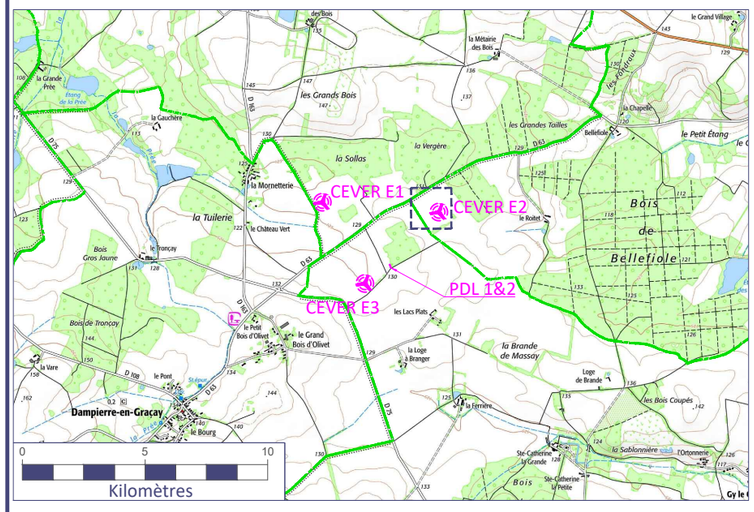

CENTRALE EOLIENNE DE LA VERGERE
Parc Club Millénaire Bât.4
1025 Rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER

vensolair
UNE SOCIÉTÉ CNR

DATE
14/04/2025
P11
PAGE 02

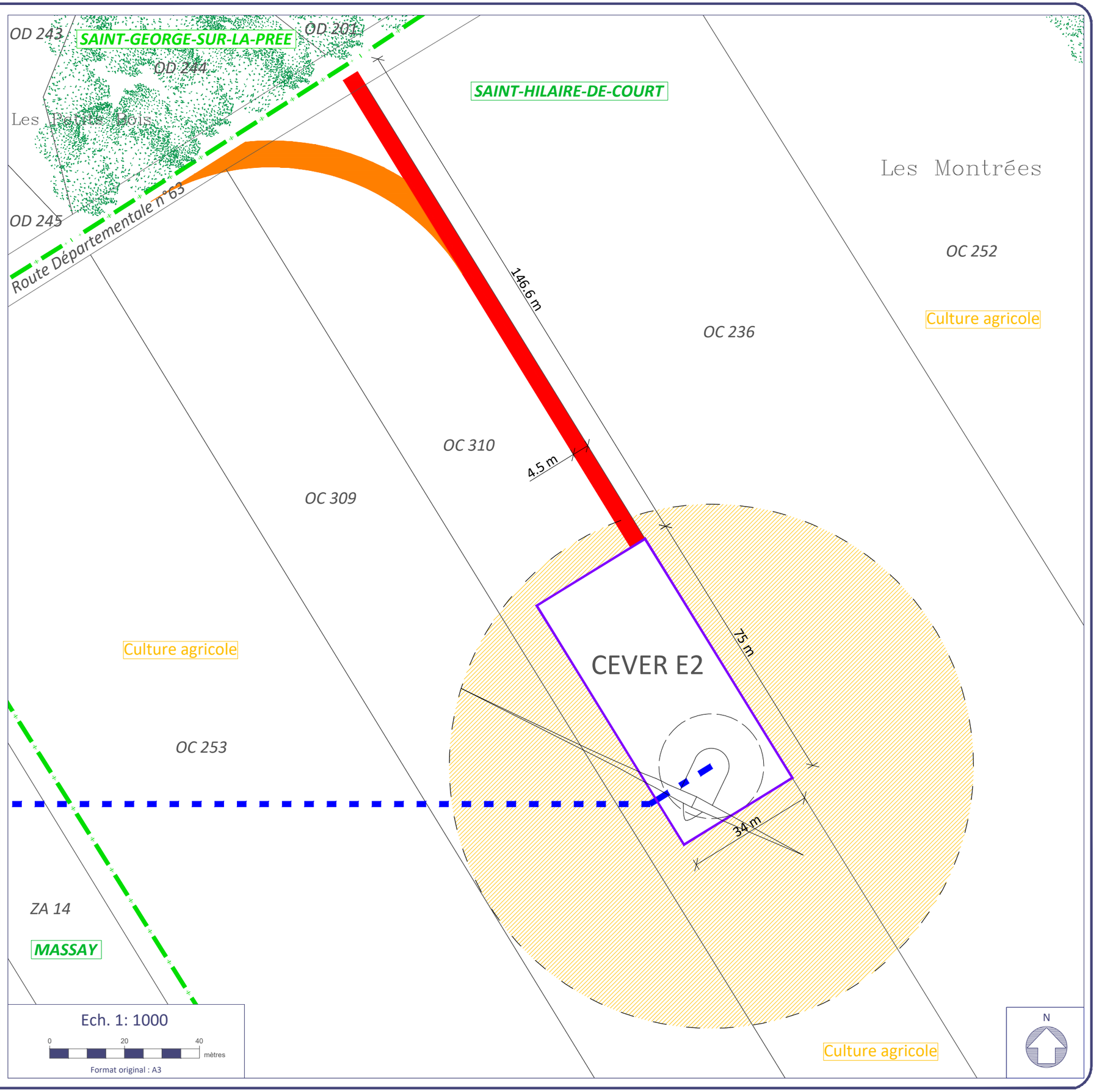

Ech. 1: 1000

0 20 40 mètres

Format original : A3

Centrale Eolienne de la Vergère
Communes de Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Dampierre-en-Graçay et Massay (18)

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PLAN D'ENSEMBLE - CEVER E3

(9° du I. de l'art. R.181-15-2 du code de l'environnement)

Projet éolien

- Eolienne du projet
- Aire de survol des pales (Diamètre= 140 m)
- Fondation
- Poste de Livraison (PDL)
- Plateforme à aménager
- Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E) (Figuré à titre indicatif)
- Accès existant renforcé *(Voie ouverte à la circulation publique)*
- Accès créé et maintenu pour l'exploitation
- Accès créé et démantelé en fin de chantier

Limites administratives

- Limite communale
- Limite cadastrale

Affectation des terrains avoisinants

- Culture agricole
- Haie existante
- Haie à supprimer

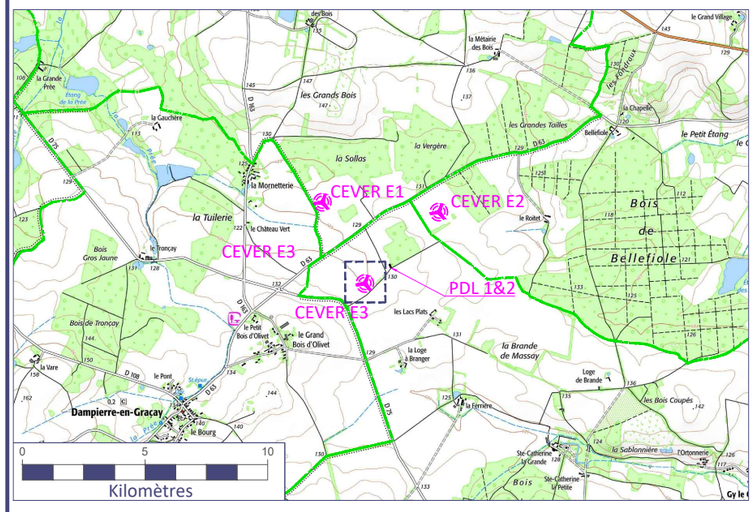

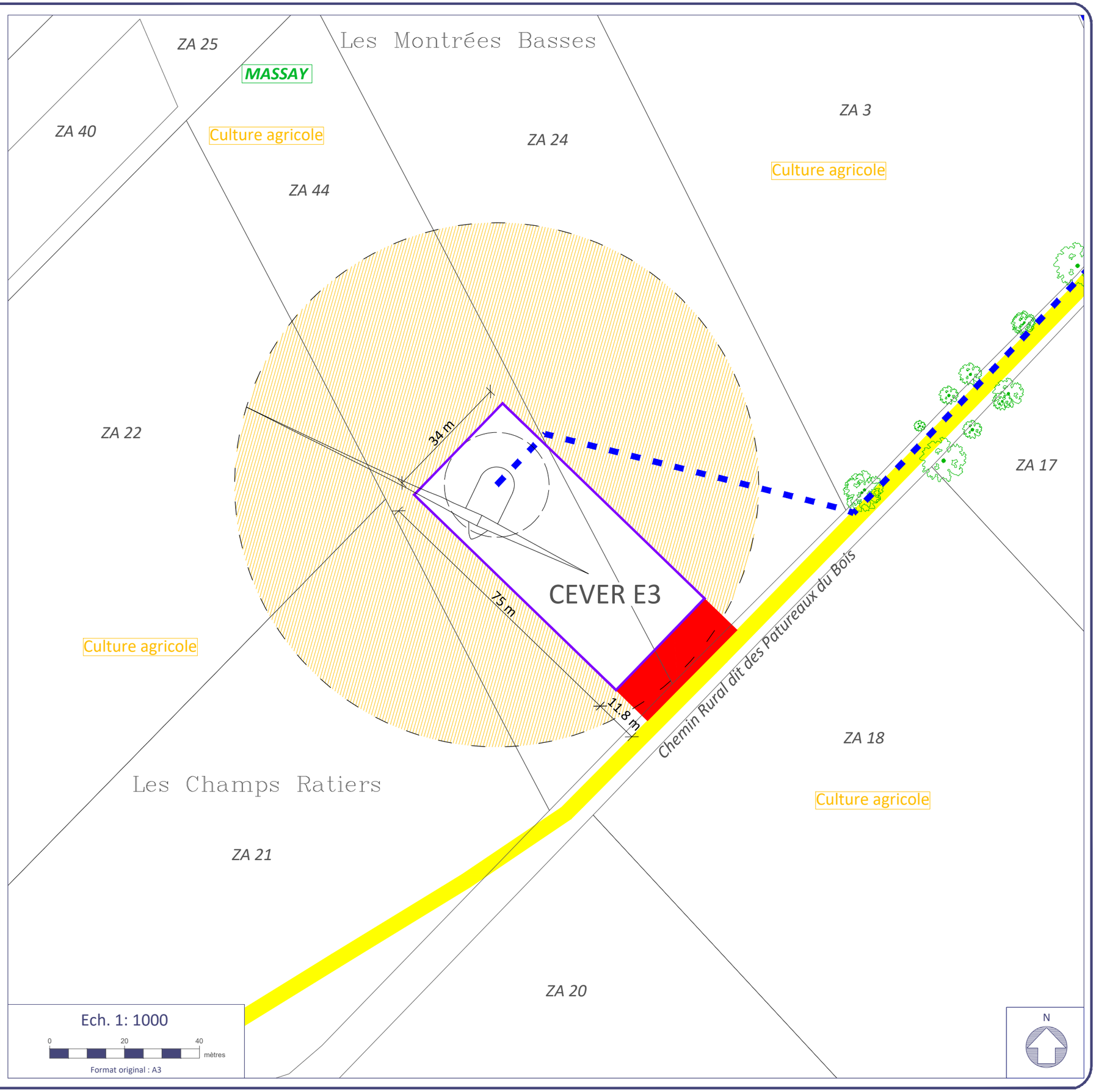

CENTRALE EOLIENNE DE LA VERGERE
Parc Club Millénaire Bât.4
1025 Rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER

vensolair
UNE SOCIÉTÉ CNR

DATE
14/04/2025
P11
PAGE 03

Ech. 1: 1000

0 20 40 mètres

Format original : A3

Centrale Eolienne de la Vergère
Communes de Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Dampierre-en-Graçay et Massay (18)

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PLAN D'ENSEMBLE - PDL 1&2

(9° du I. de l'art. R.181-15-2 du code de l'environnement)

Projet éolien

- Eolienne du projet
- Aire de survol des pales (Diamètre= 140 m)
- Fondation
- Poste de Livraison (PDL)
- Plateforme à aménager
- Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E) (Figuré à titre indicatif)
- Accès existant renforcé *(Voie ouverte à la circulation publique)*
- Accès créé et maintenu pour l'exploitation
- Accès créé et démantelé en fin de chantier

Limites administratives

- Limite communale
- Limite cadastrale

Affectation des terrains avoisinants

- Culture agricole

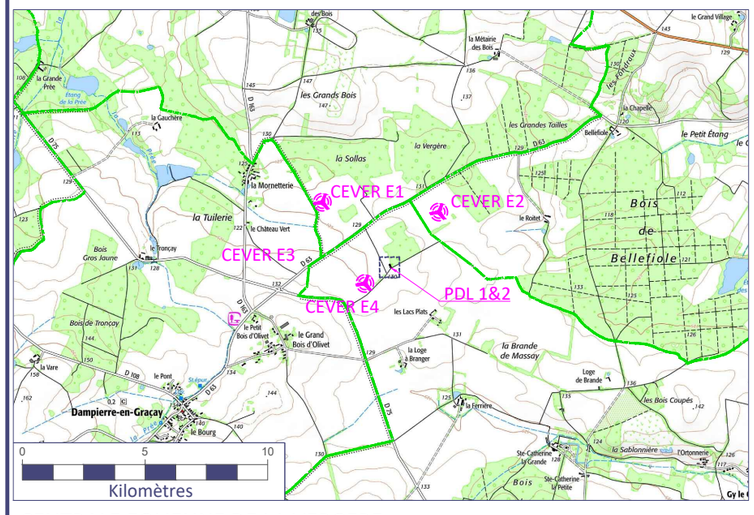

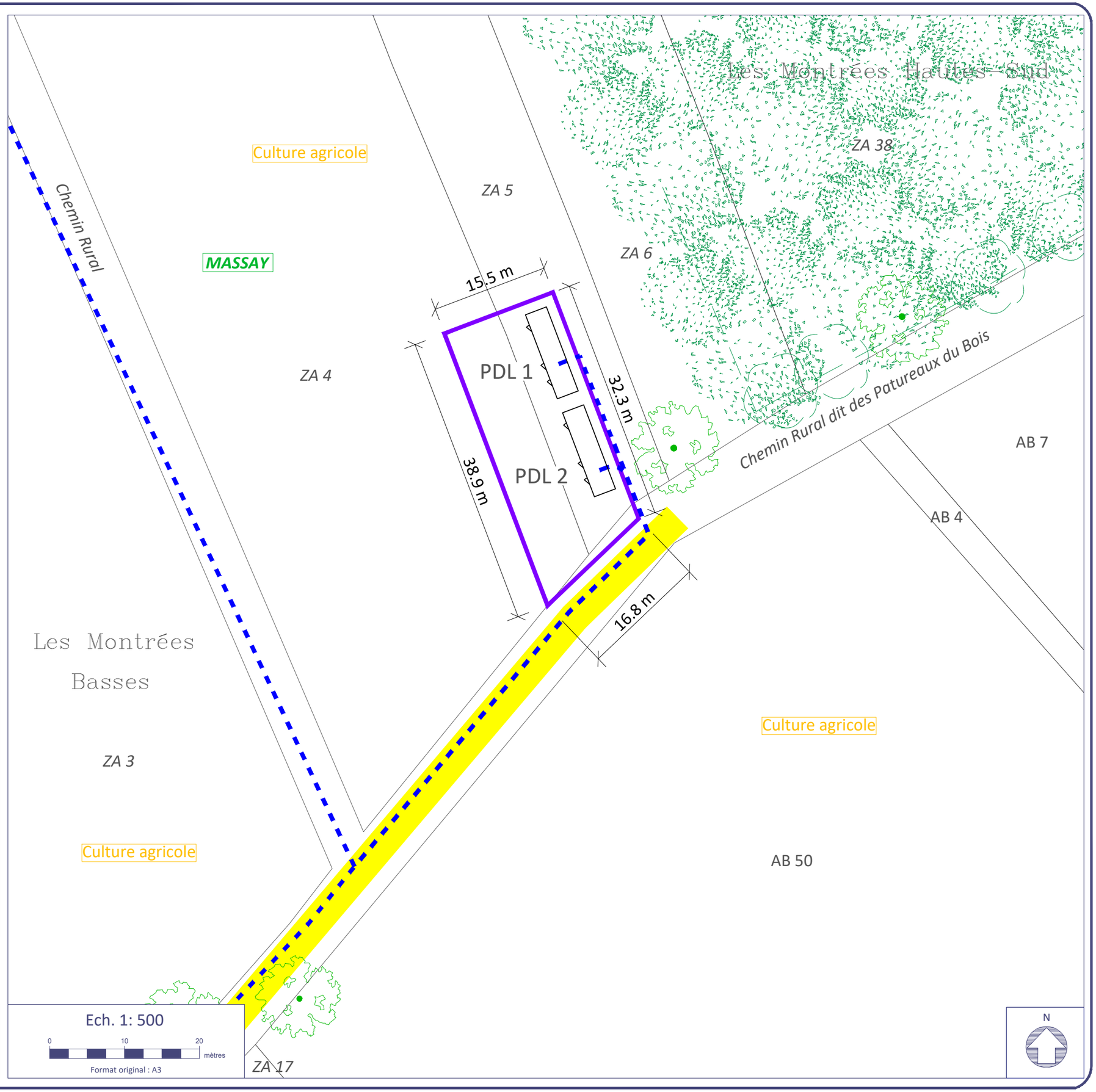

Ech. 1: 500

0 10 20 mètres

Format original : A3

CENTRALE EOLIENNE DE LA VERGERE
Parc Club Millénaire Bât.4
1025 Rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER

vensolair
UNE SOCIÉTÉ CNR

DATE
14/04/2025
P11
PAGE 04